

NOTIFICATION DE DÉCISION

N°2833-20190912-171723

COMMISSION D'EXAMEN

DU 12/09/2019

DA SILVA STEPHANE RAVALEMENT 9 RUE DES GOUCHOTS 89210 VENIZY

SIRET: 830 992 335 00018

NOTIFICATION **DU** 16/09/2019

DECISION

QUALIFICATION

VALIDITE

ATTRIBUTION

2121

Ravalement en maçonnerie

15/09/2023

Attribution de la Mention RGE

Attribution du domaine 8

ATTRIBUTION

7131 Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)

15/09/2023

Attribution de la Mention RGE

Attribution du domaine 8

Domaines:

- 8 : Isolation des murs et planchers bas

MOTIVATION

Après examen du dossier présenté par l'entreprise, la Commission reconduit les qualifications citées ci-dessus.

Elle attire l'attention de l'entreprise sur l'obligation de se conformer aux dispositions du règlement général disponible sur www.qualibat.com.

Les domaines de travaux RGE pouvant couvrir plusieurs types de travaux, la commission attire l'attention du responsable de la société sur l'obligation d'être assuré pour tous les travaux réalisés par l'entreprise.

Rappel : La fourniture de photographies en cours de chantiers (avant pendant après) dans vos dossiers est une pièce obligatoire pour permettre aux membres de commission d'évaluer vos compétences techniques et de statuer sur l'attribution ou la reconduction de la qualification.

